

## **INTRODUCTION**

Il y a quarante cinq ans, la France tournait la page dans la douleur de plus d'un siècle de présence coloniale sur près de la moitié du continent africain. Elle y laissait, bien plus que des hopitaux et des chemins de fer, une partie de son Histoire et de son identité.

Il y a quarante cinq ans, nos actuels candidats à l'élection présidentielle n'étaient pour la plupart pas en age de comprendre ce qui se passait alors.

Quarante cinq ans plus tard, la colonisation française en Afrique est au centre de tous les débats, alors qu'on pourrait croire à l'instar des autres sociétés postcoloniales européennes, que l'acte de contrition effectué, cet épisode n'appartienne désormais au passé. Crise des banlieues, lois mémorielles, repentance, devoir de mémoire, Francafrique, etc, sont autant de sujets d'actualité qui nous ramènent inlassablement vers notre passé colonial et ravivent des plaies que l'on croyait cicatrisées.

Pourquoi, encore une fois, une telle spécificité française ?

Si la France connaît les mêmes difficultés économiques que ses voisins européens en ce début de XXIème siècle, elle est traversée par une crise identitaire sans précédent depuis la création de sa République. Une crise identitaire révélée notamment par les problèmes d'intégration des populations originaires de ses anciennes colonies, et amplifiée par la volonté récente de s'excuser pour les crimes commis pendant la période coloniale.

De là à considérer que la colonisation n'est qu'un vaste crime, il n'y a qu'un pas.

Afin de ne pas tomber dans le piège simpliste de cette caricature, nous verrons dans un premier temps comment la colonisation française de l'Afrique, qui s'inscrit dans un phénomène géopolitique considérable, porte en elle de nombreuses clefs pour expliquer les problèmes actuels qui secouent la société française.

Nous analyserons par la suite comment cet héritage et ces représentations de la colonisation mettent à l'épreuve l'identité de la République et à quel point ils sont un enjeu considérable pour l'avenir de notre pays et du continent africain.

## **I. La question postcoloniale en France**

L'épisode colonial français est court. Il dure à peine plus de cent ans. Nombreux sont ceux qui ayant vu dans leurs jeunes années l'arrivée des colonisateurs, ont vécu les prémices de l'indépendance au soir de leur vie.

L'expansion de l'Empire colonial français débuta au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle avec la conquête de l'Algérie -une des plus longues et des plus violentes- de l'Afrique de l'ouest, et connu une véritable accélération dans les années 1880-1900.

Tous ces pays accédèrent à l'indépendance au lendemain de la seconde guerre mondiale, jusqu'au début des années soixante pour les derniers.

La France n'est donc plus, depuis quarante ans, une puissance coloniale. Toutes les relations, directes ou indirectes que celle-ci entretient avec ses anciennes colonies relèvent désormais de la question post-coloniale.

Les relations directes sont diplomatiques, économiques, qu'il s'agisse d'accords de défense ou d'aides au développement, d'investissements financiers, etc.

Les relations indirectes sont celles sous-tendues notamment par le problème de l'immigration en France, du sort réservé aux ressortissants des anciennes colonies françaises, des problèmes d'intégration, de discriminations.

Toutes ces questions nous ramènent inéluctablement vers notre passé colonial, nous amènent à nous interroger sur cet héritage que certains ont tendance à considérer comme un fardeau dont il faut se débarrasser, et que d'autres présenteraient plutôt comme une richesse à exploiter pour affronter l'avenir avec plus de force.

Aborder toutes ses questions serait vain sans revenir sur ce que fut la colonisation française, en particulier la colonisation de l'Afrique subsaharienne et du Maghreb.

**a. Les particularités du colonialisme « à la française »**

*Les grandes tendances européennes*

Dans son livre « Pour en finir avec la colonisation », Bernard Lugan<sup>1</sup> décrypte les particularités du colonialisme à la française, en le comparant en particulier avec ses pendants britanniques, belges ou allemands.

De toutes les formes de colonisation, trois grands types d'établissements africains peuvent être identifiés :

- Les colonies de peuplement (Algérie, Afrique du Sud, etc)
- Les colonies stratégiques (Djibouti, le Cap, l'Égypte)
- Les colonies d'exploitation et de prestige (Congo, Maroc ; Kenya, etc)

Dans toutes ces colonies, deux grands modèles administratifs ont été suivis :

- L'administration directe dans laquelle le gouverneur représentait la métropole et exerçait tous les pouvoirs.
- La semi-autonomie à des degrés divers où une partie plus ou moins importante des pouvoirs étaient délégués à des échelons locaux, traditionnels ou européens.

Enfin, toutes les colonisations ont développé des rapports particuliers avec les populations indigènes, qui portent en eux les fruits des futurs rapports plus ou moins douloureux lors des épisodes d'indépendance, mais aussi des ex-colonisés avec leur ancienne métropole.

On peut distinguer « quatre façons de faire » bien différentes selon qu'on est français, britannique, portugais ou belge.

-La « ségrégation à l'anglaise »

N'étant pas universaliste comme les français pouvaient l'être au sortir de la Révolution, les britanniques n'ont jamais pensé transformer les sujets africains de la Couronne pour en faire des Anglais. Les territoires sous souveraineté britannique furent souvent

---

<sup>1</sup> Pour en finir avec la colonisation, édition du rocher, 2006, pp 312, 313

administrés par l'intermédiaire des chefs traditionnels. La Grande Bretagne laissa en place les autorités traditionnelles et gela les rapports de force, en faisant coexister les deux communautés sans volonté de fusion.

-Le « métissage à la portugaise »

Premier peuple européen présent sur le continent africain à partir du XIV<sup>ème</sup> siècle, les premiers portugais formèrent des colonies de peuplement qui se métisèrent rapidement avec les populations indigènes. Leur présence, essentiellement motivée par le commerce vers les Indes ou les Amériques n'a jamais remis en cause les pouvoirs traditionnels locaux. Lors de leur expansion coloniale à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, cette approche ne fut pas remise en cause dans les nouveaux territoires conquis.

-Le « paternalisme à la belge » Lors de la conquête de Congo en particulier, l'Etat belge fit un effort considérable en mettant à la disposition du pays colonisé plus de 10 000 fonctionnaires, qui furent présents jusque dans les lieux les plus reculés de la brousse.

-L' « assimilationnisme à la française »

Nous nous attarderons donc dans le cadre de notre étude, sur le système français.

L'empire africain français est un ensemble hétéroclite puisque celui s'étend du Maghreb au Golfe de Guinée, en passant par le Tchad, espaces désertiques, forestiers ou côtiers. De plus, à la différence de certaines colonies britanniques comme l'Australie, la Nouvelle Zélande ou le Canada, aucun territoire français n'était exclusivement (ou quasiment) peuplé par les européens, y compris l'Algérie dont la population européenne n'était que de 1 pour 10.

Quant aux territoires d' « encadrement » et de « position » (protectorats et mandats) administrativement parlant, ils se rapprochaient de plus en plus des colonies d' « encadrement » où la France exerçait son autorité directement.

Nous sommes donc en présence d'une véritable mosaïque administrative.

Durant toute sa période coloniale, la France hésita entre deux idées, l'assimilation et l'association, deux modèles reposant sur deux philosophies opposées.

Il convient de rappeler que la colonisation est en France à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle un sujet de vifs débats et d'affrontements idéologiques radicaux.

La colonisation est une idée défendue par la gauche française de l'époque. Ferry, Jaurès, Zola sont les apôtres de cet élan civilisateur, porteur des Lumières et des valeurs de la Révolution de 1789.

Pour en appeler à la colonisation civilisatrice, Victor Hugo déclare même :

*« L'Afrique est obscure sans trop de rayons. Elle est couverte de ce qu'on pourrait appeler les ténèbres du soleil. »<sup>2</sup>*

Ferry quant à lui, avance des arguments qui choqueraient aujourd'hui :

*« Il faut dire ouvertement qu'en effet, les races supérieures ont un droit vis-à-vis des races inférieures ; mais parce qu'il y a aussi un devoir. Elles ont le devoir de civiliser les races inférieures. »<sup>3</sup>*

Lors de l'expansion coloniale, la position de la droite française est à l'opposé. Celle-ci condamne une expansion coloniale qui coûte très cher, et qui affaiblit la France de la « Revanche ». Toutes les énergies devraient être tournées vers les provinces perdues en 1870, les aventures coloniales étant perçues comme des trahisons du « parti de l'étranger ».

*Assimilation ou association ?*

Assimilation et éducation ne font qu'un dans l'idéologie française de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. Une fois éduquées, les populations indigènes et métropolitaines se fondraient naturellement. Comme le dit Bernard Lugan, la colonisation française fut d'abord un humanitarisme civilisateur et assimilateur reposant sur un véritable messianisme.

Cette idée perdure même pendant toute la durée de l'épisode colonial, et en 1944, Laurentie écrivait dans son livre *Renaissance* :

*« ... nous leur apportons des règles bonnes et éprouvées : qu'ils en partagent les bénéfiques avec nous. Notre intervention leur épargne ainsi des siècles de luttes et de tâtonnements. [...] Qu'importe le désordre familial ou social par où il aura fallu passer devant la grandeur et l'avantage obtenu. »*

---

<sup>2</sup> In *Pour en finir avec la colonisation* B.LUGAN p 98

<sup>3</sup> In *Pour en finir avec la colonisation* B.LUGAN p 102

A l'exemple de ce que fut l'empire romain, colonisateurs et colonisés se fondraient un jour au sein d'une même nation sous les plis du drapeau tricolore.

Les grands coloniaux qu'étaient Gallieni et Lyautey étaient hostiles à cette idée d'assimilation, qui selon eux nivelait les cultures et institutions existantes.

Contrairement aux hommes de gauche tenant de la première thèse, ces deux hommes représentent assez bien le refus de l'universalisme prôné par la droite française de cette époque.

Ils furent rejoints également par certains hommes de gauche, eux aussi minoritaires, qui condamnaient l'idée de l'assimilation intégration au nom du refus de la hiérarchie des races et des cultures.

Ceux-ci pensent donc qu'il faut préserver les institutions existantes, à la condition bien sûr, quelles ne soient pas hostiles à la présence française.

L'assimilation se révéla une utopie. Elle apparut, dans les faits, irréalisable, et devant son impossibilité sous forme massive, elle se fit de manière individuelle, à la discrétion de l'autorité et distribuée sous certaines conditions comme une faveur.

L'association quant à elle procède d'une autre approche, qui modifie totalement le rapport à l'autre, au colonisé. Celle-ci repose sur la constatation que les colonies n'étaient pas la France, mais à la France. Il eut été dans ce cas envisageable de maintenir un cadre commun préservant les institutions du pays colonisé. Cette idée correspond plus au système mis en place par les Britanniques dans leur Empire.

#### *Centralisation ou décentralisation ?*

La France eut, dans ses colonies, deux politiques administratives simultanées et contradictoires.

Les colonies furent dans un premier temps gérées par décret de l'Empereur, et plus particulièrement du ministre des colonies. Chaque groupe de territoire était régi par un gouverneur général exerçant son pouvoir administratif sur des « cercles » où étaient fixés les divers impôts et taxes, organisés les travaux et chantiers. Dans ce système, les indigènes étaient totalement exclus du pouvoir et de la chaîne de décision.

Entre 1870 et 1890, le pouvoir politique français mit en place une véritable politique de centralisation, dans une volonté de voir, entre la métropole et ses colonies, un ensemble homogène sous un régime uniforme.

Durant cette période, l'acquisition de nombreux territoires nouveaux aussi différents les uns des autres obligea l'administration à plus de réalisme, ce qui incita les gouverneurs locaux à s'adapter à la réalité du terrain.

C'est ainsi que les pesanteurs idéologiques furent allégées par l'empirisme, en maintenant notamment le pouvoir traditionnel local, comme par exemple le roi du Dahomey jusqu'en 1900.

De la même manière, il convient de nuancer l'exemple de l'administration algérienne, souvent présenté comme la matrice de tous les maux à venir. Il est en effet caricatural de présenter cette administration française comme un bloc monolithique, favorisant l'Islam par détestation de l'Eglise catholique.

Mgr Lavignerie déclare en 1873 :

*« Ce n'est pas le moment de convertir, c'est le moment de gagner le cœur et la confiance des Kabyles par la charité. Vous ne devez pas viser autre chose. Tout ce que vous ferez en dehors perdra l'œuvre. »*

Dans cette description de la colonisation française, ne pas parler de Lyautey et de son œuvre au Maroc serait une offense à sa mémoire. L'exemple de Lyautey est si particulier qu'il représente à lui seul une exception. Cette exemple porte en lui également nombre des clefs pour expliquer les relations très particulières entre la France et le Maroc, qui perdurent encore aujourd'hui.

L'épisode colonial marocain est un des plus courts. Il commence en 1912 et se termine en 1956.

Lyautey, dès son arrivée, constate à quel point le Maroc est une grande nation au passé et à la culture exceptionnellement riche. Dans le contexte universaliste et assimilateur qui était celui de la colonisation française à cette époque, Lyautey constitue une grande et profonde originalité : le protectorat français sur le Maroc ne devait être qu'un état transitoire, débouchant inéluctablement sur l'indépendance du pays. Ce que voulait ardemment Lyautey qui aimait le Maroc, c'était donner à ce pays tous les atouts nécessaires pour accéder à la modernité.

Lyautey comprit mieux que personne que le pouvoir en place devait être maintenu et respecté, que sans l'appui des chefs féodaux, il ne pourrait pas tenir le pays.

Il veilla toujours à ce que le Sultan conserve les attributs de son prestige et que son pouvoir spirituel demeure intact.

## **b. Aspects géopolitique de la colonisation.**

La colonisation est un extraordinaire phénomène géopolitique, car il s'est étendu sur la quasi-totalité des continents (à l'exception de l'Antarctique) : la totalité de l'Afrique et de l'Amérique et une très grande partie de l'Asie. Les États qui n'ont pas été colonisés relèvent quant à eux de la question postcoloniale, puisque la plupart d'entre eux ont fait des conquêtes coloniales. La France fait partie de ces États.

L'autopsie de la colonisation de l'Afrique sous l'angle géopolitique permet de se rendre compte du caractère massif, global, de ce phénomène qui embrasse tous les secteurs de la vie. La colonisation est économique, elle est sociale. Mais la colonisation relève avant tout de l'histoire politique.

### *La colonisation bouleverse l'espace africain*

L'Afrique perd, au cours de cette période, sa souveraineté et son indépendance, au profit des puissances occidentales. A la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, l'Afrique est divisée en colonies de dimensions variables, elle offre un visage totalement remodelé, sans aucun rapport avec les entités politiques préexistantes. En effet, en 1880, début de la colonisation massive, plus de 90% du continent étaient encore dirigés par des Africains, vingt ans plus tard en 1900, l'Afrique entière, à l'exception du Liberia et de l'Éthiopie, est sous la domination de l'Europe. En morcelant l'espace politique africain, après avoir démantelé les empires et royaumes anciens, la colonisation efface du coup les espaces unifiés dans ces entités géopolitiques de l'époque précédente. Ainsi sont gommés définitivement de la carte géopolitique aussi bien les hégémonies musulmanes sahélosoudanaises que les États animistes de la savane et de la forêt.

Parmi les Etats de la zone sahélienne, nous pouvons retenir l'exemple d'El Hadj'Omar. De son vrai nom, Omar Saïdou Tall, originaire de Podor, est nommé calife des Tidjanes du Soudan à la suite de son pèlerinage à La Mecque.

A partir de 1835, il affirme sa vocation de rassembleur et de catalyseur des Etats musulmans de l'Afrique occidentale. Il renforce, en même temps son prestige religieux ainsi que sa stature d'homme d'Etat, malgré l'opposition de ses proches et rivaux, en étendant progressivement son influence. Les souverains du Macina et du Fouta Djalon lui prêtent bientôt allégeance. Le royaume du Kaarta et le Bambouck reconnaissent son autorité. Il regroupe ainsi dans un vaste empire les diasporas peul et toucouleur, dispersés entre les deux Fouta. Les seuls à lui tenir tête étaient les Manding ou Bambara. C'est alors qu'il se heurte aux Français : il est battu une première fois en 1857 à l'assaut de Médine, où se trouvait une garnison française commandée par un mulâtre de Saint Louis, Paul Holle. Sa mort, survenue en 1864, compromet alors toute évolution vers l'unification de cette partie de l'Afrique. Son fils Ahmadou parvient momentanément à sauvegarder l'empire, en évitant le plus longtemps possible l'affrontement avec les troupes coloniales françaises. Il se replia sur le Niger, abandonnant aux Français toute souveraineté sur le fleuve Sénégal et ses environs.

Cet exemple pourrait être multiplié et appliqué à d'autres Etats, à l'Etat Assante dont les limites s'étendaient, à l'Ouest jusqu'à la Côte-d'Ivoire actuelle, et à l'Est jusque dans le Togo contemporain ; à l'Etat d'Abomey, à l'Etat de Tchaka, en Afrique du Sud et j'en passe...

### *Le bouleversement culturel*

De même, en bouleversant les chefferies traditionnelles, la colonisation désintègre les constructions socio politiques qui conféraient à la société ancienne sa force de cohésion. En lieu et place, l'Etat colonial français instaure, comme nous venons de le voir, un régime français républicain « déporté », en mettant parfois en place des chefferies nouvelles qui ne sont que des succédanés des anciennes structures politiques. Dans l'ancien AOF, des circulaires, très explicites à ce sujet, dissipent toute équivoque.

Une circulaire de 1917 du gouverneur général Van Vollenhoven souligne :

*« Ils (les chefs) n'ont aucun pouvoir propre, d'aucune espèce car il n'y a pas deux autorités dans le Cercle, l'autorité française et l'autorité indigène ; il n'y en a qu'une. Seul le commandant de cercle commande ; seul il est responsable. Le chef indigène n'est qu'un instrument, un auxiliaire. »<sup>4</sup>*

Un rapport de l'inspecteur des colonies Maret ajoute encore ceci ; il écrit en 1930 :

*« Il n'est pas le continuateur de l'ancien roitelet indigène... Même lorsqu'il y a identité de personne, il n'y a plus rien de commun entre l'état de choses ancien et le nouveau. Le chef de canton, fût-il le descendant du roi avec lequel nous avons traité, ne détient aucun pouvoir propre. Nommé par nous après un choix en principe discrétionnaire, il est et il est seulement notre auxiliaire. »*

#### *La colonisation processus d'intégration*

Ce schéma mérite cependant d'être nuancé, car tous les peuples africains n'étaient pas organisés en systèmes politiques centralisés et la politique coloniale a contribué à l'unification de certaines régions. Le démantèlement des anciennes unités politiques s'accompagne donc d'un effort contradictoire de rassemblement administratif en subdivisions, cercles et territoires selon un système pyramidal centralisé autour du gouverneur général, et unifié par une législation qui tend à transcender les particularismes coutumiers. Ce rassemblement en unités administratives a été en conséquence un facteur d'intégration, en particulier pour les peuples qui vivaient naguère de façon fermée et dispersée en de multiples communautés villageoises.

La colonisation française a contribué, par exemple, pour plusieurs groupes de peuples de la Côte-d'Ivoire occidentale à se définir par rapport à d'autres dans des ensembles administratifs plus vastes : subdivisions, cercles (les Evolués du Grand Ouest), territoires... C'est le cas précisément des Krou : Magwé, Wè et autres Krou

---

<sup>4</sup> Conférence CERAP en juillet 2005 de M. Simon-Pierre Ekanza (Université de Cocody – Abidjan)  
« La colonisation, un défi pour l'Afrique d'aujourd'hui »

méridionaux qui vivaient, avant la colonisation, de façon plutôt isolée, dans des forêts infranchissables. Leur soumission commune par la France, suivie de leur rassemblement dans les quatre grands cercles du Bas et Haut-Sassandra, et du Bas et Haut-Cavally, a été nécessaire pour qu'ils prennent conscience de leur identité commune, coutumière, linguistique, et finalement de leurs intérêts communs face à la fois au colonisateur et aux autres groupes ethniques de Côte-Ivoire. Auparavant, chacun des 30 ou 40 groupes identifiés servait de cadre à une prise de conscience exclusive.

### **c. La repentance coloniale**

#### *Une plaie béante et douloureuse*

Après les débats très tendus sur l'interdiction des signes religieux ostensibles dans les établissements scolaires, la loi d'orientation sur l'école défendue au début de l'année 2005 par le ministre de l'éducation de l'époque, François Fillon, semblait vouloir donner quelques gages en inscrivant parmi les orientations générales l'enseignement du fait religieux.

La loi du 23 février sur la colonisation algérienne ne devait donc pas bouleverser les programmes scolaires. L'émoi qu'elle a provoqué dans le monde éducatif est pourtant révélateur des difficultés de la France à étudier sereinement son passé.

Un passé qui n'appartient pas encore à l'Histoire puisque nombre de familles françaises ont vécu dans leur chair cette épisode de notre histoire.

On pourrait dater les débuts du nouveau débat sur le colonialisme et ses diverses conséquences à 1998, année du cent cinquantième anniversaire de l'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises de l'époque, c'est-à-dire en Guyane, Guadeloupe, Martinique et Réunion. Célébré à juste titre dans les actuels départements d'outre-mer, cet anniversaire y fut l'occasion de dénoncer les durables séquelles de la période esclavagiste, mais aussi d'évoquer la persistance d'une situation plus ou moins de type colonial par rapport à une lointaine métropole. Certes, surtout depuis 1950, celle-ci effectue vers les DOM de très importants « transferts sociaux », qui font que

leur PIB par tête est au moins le triple de celui des îles voisines qui, elles, sont devenues indépendantes. L'idée d'indépendance a un très fort pouvoir mobilisateur mais, comme on imagine les considérables conséquences qu'aurait la réduction des subsides de la métropole, c'est sur la dénonciation de l'esclavage que s'est orienté le « devoir de mémoire ».

En plus de ce devoir de mémoire, toute une littérature voit le jour depuis cette période abordant l'épisode colonial français sous un angle très particulier que reflètent bien les titres des ouvrages abordant le sujet.

*Le Livre noir du colonialisme*, livre collectif dirigé par Marc Ferro [2003] et grand succès de librairie, a-t-il pour sous-titre *XVIe - XXIe siècle, de l'extermination à la repentance*.

Le thème du génocide associé à la dénonciation du « colonialisme », donne le titre du livre d'Olivier Le Cour Grandmaison, *Coloniser, exterminer* [2005], dont le sous-titre est *Sur la guerre et l'État colonial*.

Comme le décrit Bernard Lugan<sup>5</sup> dans son ouvrage « Pour en finir avec la colonisation », cette victimisation est bien le fait des Européen eux-mêmes (ou du continent Nord Américain). Elle est enseignée dans les universités, propagée dans les colloques. Formés dans ces mêmes universités et lisant les journaux européens, les intellectuels africains ont naturellement intégrés cette philosophie « incapacitante et stérilisante ».

Jean Louis Gouraud adresse les remarques suivantes à l'encontre de ces mouvements, publiés dans l'hebdomadaire « Jeune Afrique » :

*« Bercer les africains de la douce musique qui reporte tous les tords sur les Européens, les Blancs, les Roumis ; les dispenser ainsi de toute responsabilité dans les malheurs qui les frappent, est ce vraiment leur rendre service ? Les absoudre de toute responsabilité, n'est ce pas en faire des irresponsables ? Les excuser de tout, n'est ce pas les infantiliser ? Laissez ce mauvais rôle, svp, à la mauvaise conscience occidentale. Osez dire aux Africains la vérité. »*

---

<sup>5</sup> *Pour en finir avec la colonisation* B. LUGAN pp 367, 368

### *Un débat partial et nourri de contres vérités*

Dans ce climat de repentance, de devoir de mémoire, la question coloniale est l'objet de toutes les instrumentalisation politiques, sur fond de problèmes d'intégration, d'immigration et d'émeutes dans les banlieues parisiennes.

Face à cette littérature qui tend à ne faire ressortir de l'épisode colonial que les moments les plus sombres (conquête de l'Algérie, torture pendant la guerre d'indépendance, spoliation de biens par les colons), il apparaît primordial de savoir nuancer ces propos, de savoir regarder à la fois les ombres et les lumières de cet épisode, de manière détachée, comme le ferait l'historien.

Daniel Lefeuvre, dans son livre « Pour en finir avec la repentance coloniale » nous propose une approche plus analytique de tous les lieux communs de la colonisation.

*«Falsifier l'histoire, c'est tromper les citoyens, c'est fausser leur jugement»*, dit-il en prenant pour exemple la conquête de l'Algérie, dans laquelle certains, dont le président algérien Bouteflika, voient un prélude aux chambres à gaz !

Daniel Lefeuvre rappelle la triviale réalité : après la prise d'Alger en 1830, les Français se cantonnent sur le littoral et concluent des traités avec les chefs de l'intérieur. Mais la guerre sainte lancée par Abd-el-Kader en 1839 les entraîne dans une longue et difficile conquête.

L'historien en évoque les aspects sombres. Il rappelle ce que furent très précisément les « enfumades »<sup>6</sup>. Il réévalue aussi les pertes des deux côtés en écornant au passage certaines évaluations fantaisistes.

Plus important encore, il rappelle, preuves à l'appui, que les horreurs de la guerre d'Algérie (comme des autres guerres coloniales) n'avaient hélas rien d'exceptionnel. Le mépris de l'ennemi était au moins aussi grand dans les troupes républicaines qui combattaient les Vendéens en 1793 ou dans les armées de Napoléon engagées en

---

<sup>6</sup> *Pour en finir avec la repentance coloniale*, D. LEFEUVRE pp 47, 48

Espagne en 1808...

Les guerres coloniales n'anticipent en rien la *Shoah*. Elles reflètent les mœurs de leur époque.

Dans un deuxième temps, Daniel Lefeuvre s'efforce de contredire l'idée que la colonisation a été une vaste entreprise de pillage du continent africain.

Malgré la propagande distillée par les partis *colonistes* de la fin du XIXe siècle à l'Exposition coloniale de 1931, les colonies se révèlent un gouffre économique, commercial et financier et il n'y a guère que quelques affairistes liés aux lobbies coloniaux pour en tirer profit.

Daniel Lefeuvre montre que les colonies n'ont pratiquement rien apporté à l'économie française et ont plutôt bridé son dynamisme. Tout juste ont-elles permis l'enrichissement de quelques sociétés et affairistes protégés par le gouvernement.

Retenons le mot d'un économiste belge du XIXème siècle, Gustave de Molinari : «*De toutes les entreprises de l'État, la colonisation est celle qui coûte le plus cher et qui rapporte le moins*».

Enfin, Daniel Lefeuvre réévalue la perception des indigènes par les colons. Que n'a-t-on écrit là-dessus ces dernières années, en redécouvrant les «*zoos humains*» d'il y a 100 ans, ces cirques où l'on venait se repaître de la vue des «*sauvages*» !

Ce qualificatif revient fréquemment au XIXe siècle dans la bouche et sous la plume des bourgeois qui évoquent les paysans français. Les poncifs que l'on appliquait à l'époque coloniale aux habitants des colonies s'appliquaient aussi aux plus pauvres des Français.

Daniel Lefeuvre cite à ce propos l'œuvre magistrale d'Eugen Weber : *La fin des terroirs* (1976). On peut y lire : «*Un spécialiste de folklore musical, parcourant le pays de l'ouest de la Vendée jusqu'aux Pyrénées, compare la population locale à des enfants et des sauvages qui, heureusement, comme tous les peuples primitifs, montrent un goût prononcé du rythme*»...

Cette citation pourrait ressembler à une boutade entre amis et démontre bien à quel point le fait de vouloir étudier des comportements du XIX<sup>ème</sup> siècle à travers le prisme de nos valeurs actuelles est un exercice délicat, voire absurde.

C'est pourtant bien la démarche risquée de ceux qui compare Napoléon à Hitler (le crime de Napoléon de Claude Ribbe, 2005), ou la conquête de l'Algérie à la Shoah.

#### **d. Les relations de la France avec ses ex-colonies**

*Un complexe de supériorité ?*

*« Cette culture de l'excuse est surtout une culture de la condescendance. Rien ne nous autorise à couper l'humanité entre coupables et innocents ; car l'innocence est le lot des enfants mais aussi des esclaves. Un peule qui n'est jamais tenu coupable de ses actes a perdu toutes ces qualités qui permettent de le traiter comme un semblable. Il faut donc élargir le cercle de la repentance, l'ouvrir à tous les continents, non le cantonner aux seuls pays du Nord »<sup>7</sup>*

L'historienne Sophie Bessis dans son essai *L'Occident et les autres* a démonté les mécanismes qui ont abouti à l'instrumentalisation des principes issus des Lumières et ont permis à l'Occident d'entreprendre, en toute bonne conscience, sa politique de colonisation.

Sophie Bessis pense que cette « culture de la suprématie » a changé de forme mais qu'elle régit toujours la relation de l'Occident avec « le reste du monde ». « La crainte de devoir abandonner la position hégémonique qui a forgé leur relation au monde est synonyme, dans les consciences occidentales, de la peur de voir se dissoudre leur identité. »<sup>8</sup>

« L'héritage historique et la situation géographique influencent considérablement les stratégies », explique encore Dominique David, responsable des études de sécurité à

---

<sup>7</sup> P. Bruckner « la tyrannie de la pénitence » pp 59,60

<sup>8</sup> In *L'occident et les autres* p37

l'Institut Français des Relations Internationales [IFRI]<sup>9</sup>. « La Méditerranée est notre arrière-cour et notre politique extérieure s'inscrit dans une tradition d'alliance très ancienne. » Notre passé colonial est aussi un élément non négligeable de cette histoire.

« Cet héritage est complexe, il fabrique des relations d'interdépendance très difficiles à analyser », poursuit Dominique David lors de ce même colloque.

Pour Dominique David, ce que nous appelons communément l'Empire américain n'a que très peu de rapport avec l'empire colonial européen qui a pris fin au milieu du XXe siècle. « Les Etats-Unis n'ont aucune intention de contrôler physiquement des territoires. Ils veulent maîtriser à distance, avec leur puissance économique et technologique. Si les Etats-Unis visent bien à l'hégémonie, cette dernière n'est pas territoriale. »

Pour autant, l'Europe ne propose pas encore, loin s'en faut, d'alternative crédible dans les relations nord-sud. Sophie Bessis fait remarquer, qu'au-delà des grands discours d'intention, les stratégies n'évoluent guère. Les catégories de pensée sont toujours aussi réductrices.

Inventer de nouvelles formes de relation entre les deux rives de la Méditerranée passe donc encore et toujours par une meilleure compréhension de l'Autre.

La France pourrait-elle être aux avants-postes de ce changement d'état d'esprit ? C'est ce que pense l'universitaire et journaliste Ahmed Youssef. Il affirme que l'arrivée de Charles de Gaulle au pouvoir, en 1958, a marqué un tournant dans la politique arabe de notre pays : « S'instaure alors la volonté de construire une relation sur des intérêts communs. » Une stratégie perpétuée par l'actuel Président de la République. Dans son essai, *L'Orient de Jacques Chirac*, Ahmed Youssef insiste sur l'implication personnelle du chef de l'Etat – notamment ses relations privilégiées avec les chefs d'Etat arabes.

### *La Francafrique*

En effet, les relations entre la France et ses anciennes colonies africaines tiennent pour beaucoup à la personnalité des dirigeants français qui ont gouverné le pays sous la

---

<sup>9</sup> Colloque à Marseille le dimanche 9 novembre 2003 « Après l'empire. Quelles relations entre les deux rives de la Méditerranée? »

Vème République, et notamment à celle du président Chirac, passionné de Culture africaine et entretenant des relations personnelles avec nombre de dirigeants africains.

Un récent article du Monde daté du 13 février 2007 brossait ainsi cette relation « francAfrique » :

« Pour mieux cerner la réalité de l'engagement africain de la France, d'autres indicateurs s'imposent. Le montant des annulations de dettes consenties, par exemple. Sous Jacques Chirac, elles ont atteint plusieurs milliards d'euros - dont une bonne partie a profité à des pays anglophones, au premier rang desquels le Nigeria.

L'évolution de l'aide publique française au développement (APD) en est une autre. Elle est remontée à 0,5 % du produit intérieur brut (PIB) en 2007, après avoir fondu durant les années 1990.

C'est enfin l'activité - discrète - de lobbying de la France en faveur de ses anciennes colonies auprès des institutions financières internationales. *"Sans Paris, nous n'aurions jamais accès aux dirigeants de la Banque mondiale ou du Fonds monétaire international. On ne pourrait pas se faire entendre"*, résume l'ancien premier ministre de la République centrafricaine Martin Ziguélé.

Si la France de Jacques Chirac a revendiqué, en raison de ses liens anciens, d'être le porte-voix de l'Afrique, elle a bénéficié en retour de l'appui diplomatique des Etats du continent. Le soutien de nombreuses nations africaines à la position française sur l'Irak, en 2003 à l'ONU, illustre ce jeu d'influences croisé.

Mais l'actualité, le cours de l'Histoire donnent une image de la relation France-Afrique qui n'est pas que diplomatique. C'est celle d'une ancienne puissance impériale toujours très impliquée. Témoin la République démocratique du Congo (RDC, l'ex-Zaïre, une ancienne colonie belge) où Paris a sans se cacher "voté Kabila" lors de l'élection présidentielle de 2006. Témoin le Togo, où la France a souhaité qu'Eyadéma fils succède à Eyadéma père même au prix d'une élection contestable et violente, en 2005. Témoin enfin la Tunisie, où les scores extravagants affichés par le président Ben Ali (99

% des suffrages pour son deuxième mandat) ont été acceptés sans sourciller par l'Elysée.

L'engagement n'est pas que politique. S'y ajoute parfois l'envoi de militaires, une pratique que l'on pensait révolue depuis l'intervention française au Rwanda en 1994. On l'a vu en RDC (à deux reprises), en Centrafrique et au Tchad. Dans ce dernier cas, c'est peu dire que l'appui fourni par les troupes françaises a sauvé le régime - impopulaire - d'Idriss Déby.

Décidée à l'Elysée, l'intervention n'a, de façon assez inexplicable, guère suscité de débats dans les milieux politiques français. Seul ou presque parmi les responsables, le socialiste Paul Quilès s'est interrogé sur le bien-fondé de ces interventions et le retour de la France comme "gendarme de l'Afrique".

De même, l'implication militaire française en Côte d'Ivoire n'a pas été contestée. Dans le cadre de l'opération "Licorne", plus de 3 000 soldats (avec des casques bleus) servent de force d'interposition entre l'armée régulière et les rebelles qui contrôlent le nord du pays. Faut-il les maintenir contre le souhait d'une partie de l'opinion ivoirienne, alors qu'aucune solution politique n'est en vue ? »

Ces relations si particulières entretiennent à la fois des liens étroits et une influence indiscutable de la France sur le continent africain, mais le soutien ostensible à des régimes corrompus et despotiques et les attitudes ambiguës dans le règlement de certaines crises soulèvent de nombreuses polémiques et interrogations. Ces relations s'apparentent pour certains à une forme de « néocolonialisme » et doivent pour d'autres être assainies afin de construire de nouvelles bases de travail avec l'Afrique et les anciennes colonies.

### *Les relations France Maghreb*

C'est incontestablement entre les pays d'Afrique du Nord et ceux d'Europe du Sud que les relations postcoloniales sont les plus étroites, et aussi les plus contradictoires, car les cicatrices de la période coloniale sont encore vivaces. En Méditerranée occidentale, les

relations postcoloniales sont surtout le fait de la France et des trois pays d'Afrique du Nord (la domination coloniale française s'y exerça à partir de 1830, sous des formes d'ailleurs sensiblement différentes selon les époques, sur les territoires les plus peuplés et les plus étendus).

L'Historien Yves Lacoste<sup>10</sup> analyse les raisons de cette relation unique.

Si la France a aujourd'hui une telle importance dans les relations postcoloniales avec les pays d'Afrique du Nord, c'est aussi en raison de son évolution démographique très particulière. En effet la réduction très précoce au XIXe siècle des taux de natalité en France (contrairement aux autres pays d'Europe du Sud) a entraîné une pénurie plus ou moins chronique de main-d'œuvre, ce qui amena à faire appel systématiquement à l'immigration dès les années 1920-1930.

Depuis l'indépendance de l'Algérie en 1962, le nombre des personnes d'origine algérienne qui vivent en France (qu'elles y aient immigré ou qu'elles y soient nées) a été environ multiplié par six, la moitié d'entre elles ayant aujourd'hui la nationalité française. Un tel accroissement pose en vérité une grande question, car, logiquement, après sept années d'une guerre cruelle, les relations entre Algériens et Français auraient dû être exécrables pour longtemps. Pour expliquer cette immigration paradoxale, il faut comprendre les raisons des uns et des autres.

Du côté français, l'essor industriel de la période des « Trentes Glorieuses » a provoqué un véritable phénomène d'aspiration de la main d'œuvre venant des anciennes colonies nouvellement indépendantes.

Du côté algérien, l'émigration vers la France est beaucoup plus paradoxale. En effet, sont partis vers la France, non seulement quelques dizaines de milliers de harkis qui étaient parvenus à s'enfuir, mais aussi et surtout des Algériens dont beaucoup venaient de combattre pour l'indépendance de l'Algérie.

Premièrement, les luttes intestines entre les différents mouvements de libération qui secouèrent le pays après l'indépendance amenèrent nombre de combattants à fuir. Ceux-ci, juridiquement encore français, bénéficièrent de la loi d'amnistie du Général de Gaulle.

Par ailleurs, le chômage endémique de la région, le désir de promotion sociale, les espoirs de réussite professionnelle et la volonté de fuir des régimes peu démocratiques a provoqué une vague d'émigration consentie sans précédent.

---

<sup>10</sup> In Hérodote n° 120 « La question Postcoloniale » 1<sup>er</sup> trimestre 2006

Au milieu des années 70, le principe du « regroupement familial » mis en place par le gouvernement de M. Giscard d'Estaing a, pour beaucoup, encouragé l'immigration clandestine.

On peut enfin considérer sous l'angle de la question postcoloniale la tragédie que connaît l'Algérie depuis 1992.

Pour schématiser, on peut d'abord dire, c'est une évidence, que cette guerre civile résulte de l'opposition des groupes islamistes à un pouvoir militaire affirmant défendre la République. Mais il faut tenir compte du fait que l'argumentation des islamistes ne s'est pas limitée au domaine du religieux. Ils ont proclamé en effet qu'ils menaient en Algérie une « nouvelle guerre d'indépendance », car ils ont accusé les cadres de l'armée algérienne au pouvoir d'être soutenus par la France et même d'en être les « laquais ». Cet argument apparemment simpliste trouve malheureusement une justification dans la corruption généralisée qui gangrène le pays, nourrie par les réseaux de complicité noués entre les généraux au pouvoir et certains milieux politiques et économiques français.

Culturellement, la langue française pratiquée par les élites et les notables confirme cette pseudo allégeance, dénoncée par les milieux populaires majoritairement arabophone.

Reste que, au Maroc et en Tunisie, on parle aussi le français dans les milieux aisés et dans une grande partie des classes moyennes, sans pour autant que les mouvements islamistes (particulièrement forts au Maroc) aient diffusé l'argumentation antifrançaise contre les privilégiés qui a contribué à leur audience en Algérie. C'est sans doute parce que, dans ces deux pays où la fin du protectorat a été obtenue sans trop de drames, les islamistes ne peuvent pas autant exploiter le thème nationaliste de la guerre d'indépendance qu'il faudrait reprendre contre la France.

## II. L'héritage du colonialisme et l'évolution de la Nation

Cinquante ans après la défaite indochinoise de Diên Biên Phu et le début de la guerre d'Algérie, la France demeure hantée par son passé colonial, notamment par ce rapport complexe à l'« Autre », hier indigène, aujourd'hui « sauvageon ». Pourquoi une telle situation, alors que les autres sociétés post-coloniales en Occident travaillent à assumer leur histoire outre-mer ? C'est à cette question que tente de répondre l'ouvrage de Pascal Blanchard, Nicolas Bancel et Sandrine Lemaire : « la fracture coloniale ».

En partant d'une enquête conduite à Toulouse, Les trois co-auteurs examinent les prolongements contemporains de ce passé à travers les différentes expressions de la fracture coloniale qui traverse aujourd'hui la société française. Ils ont réuni, dans cette perspective, les contributions originales de spécialistes de diverses disciplines, qui interrogent les mille manières dont les héritages coloniaux font aujourd'hui sentir leurs effets : relations intercommunautaires, ghettoïsation des banlieues, difficultés et blocages de l'intégration, manipulation des mémoires, conception de l'histoire nationale, politique étrangère, action humanitaire, place des Dom-Tom dans l'imaginaire national ou débats sur la laïcité et l'islam de France... Les auteurs montrent aussi que la situation contemporaine n'est pas une reproduction à l'identique du « temps des colonies » : elle est faite de métissages et de croisements entre des pratiques issues de la colonisation et des enjeux contemporains.

### a. Le défi de l'intégration

*« Se poser en victime, c'est se doter du double pouvoir d'accuser et de réclamer »<sup>11</sup>*

Le paysage démographique et culturel de la France d'aujourd'hui est profondément marqué par un épisode très court de son Histoire. Apaiser le débat sur la colonisation permettra une nouvelle approche des problèmes chroniques de notre société.

---

<sup>11</sup> P. Bruckner, *la tyrannie de la pénitence*

Hubert Tison, secrétaire général de l'Association des professeurs d'histoire et de géographie (APHG), souligne que le problème aujourd'hui, lorsqu'on aborde l'histoire du temps présent inscrite dans les programmes depuis le début des années quatre-vingt, n'est pas celui des sources. «Les enseignants disposent de tous les matériaux nécessaires pour aborder la colonisation et la décolonisation», insiste-t-il.

Mais Hubert Tison, qui enseigne dans un lycée du quartier très cosmopolite de la Goutte-d'Or à Paris, souligne la grande fébrilité qui règne aujourd'hui dans les salles de classe. «Tout l'enjeu de l'intégration réside désormais dans notre capacité à prendre en compte ces mémoires blessées. Ne pas chercher à les opposer mais aider les élèves à les transcender dans une histoire plus large. Pour cela, nous n'avons pas besoin d'une histoire officielle, mais de beaucoup de rigueur, et d'empathie avec les élèves.»

La montée des revendications communautaristes ces dernières années est venue brouiller un peu plus les cartes. Au mois de janvier dernier, un appel des «*indigènes de la République*» dénonçait «l'amnésie française» sur les crimes de l'esclavage mais aussi du colonialisme. Sans assimiler explicitement la France à un État colonial, les signataires du texte estimaient que les comportements des pouvoirs publics, notamment dans les banlieues, demeuraient encore fortement hérités de cette période : «Le traitement des populations issues de la colonisation prolonge, sans s'y réduire, la politique coloniale.» Ce texte grinçant a suscité à son tour la colère de nombreux intellectuels, comme Claude Liauzu : «*En tant qu'historien, je suis farouchement opposé à un résumé aussi grotesque et hostile à toute utilisation de la mémoire.*»

A ceux qui aujourd'hui stigmatisent le comportement discriminatoire de la République à l'égard des immigrés et enfants d'immigrés, Daniel Lefeuvre<sup>12</sup> offre un aperçu de l'accueil reçu en d'autres temps par les immigrants européens (Belges, Polonais, Italiens).

En août 1893, à Aigues-Mortes, la population fait la chasse aux immigrants italiens aux cris de : «*Mort aux Christos !*» (*Mort aux chrétiens !*). Les malheureux sont roués de

---

<sup>12</sup> In *Pour en finir avec la repentance coloniale* pp 199-230

coups. On relève huit morts. La chronique rapporte ça et là d'autres incidents violents et souvent mortels...

Si l'on s'attarde sur les immigrants européens qui, au tournant du XXe siècle, se sont magnifiquement intégrés à la société française, on ne voit pas, et pour cause, ceux qui, (en nombre supérieur), découragés par l'hostilité ambiante, sont rentrés dans leur pays d'origine.

A rebours des idées convenues, Daniel Lefeuvre considère même que les immigrés originaires des anciennes colonies sont somme toute mieux accueillis et mieux intégrés que ne le furent les immigrés européens, que l'on affirme aujourd'hui avoir été si proches des «*Français de souche*» au moment de leur arrivée.

L'historien craint en conclusion qu'à trop minimiser le processus d'intégration des Français originaires des anciennes colonies, on ne «*persuade ces populations que la République s'est définitivement fermée à elles et qu'il leur faut donc chercher ailleurs les voies de leur réussite*».

La repentance ne risque-t-elle pas en définitive de réussir là où les colonistes et les racistes d'antan ont échoué, en enfermant dans un statut de victimes les Français originaires des Antilles, d'Afrique du Nord ou d'Afrique noire et en le convainquant qu'il leur est impossible d'en sortir par leur effort personnel ?

## **b. La repentance et le défi de l'identité**

*« L'Europe est encore messianique sur un mode mineur, militante de sa propre faiblesse, exportatrice d'humilité et de sagesse. »<sup>13</sup>*

Dans l'ouvrage dirigé par Alain Finkielkraut «*Qu'est ce que la France ?* » celui-ci interroge Pascal Blanchard (coauteur de «*la fracture coloniale*») sur les rapports entre le passé colonial et la question de l'identité française.

---

<sup>13</sup> P. Bruckner *La tyrannie de la pénitence* p 51

Celui-ci déclare :

*« On a l'impression que, au cœur de la société française, la question coloniale fait débat, parce qu'elle serait révélatrice d'une crise d'identité et de l'identité française, mais aussi qu'elle oblige à repenser les valeurs originelles de la République à l'aune de l'engrenage colonial »*

Les actuels débats sur l'héritage de la colonisation visent bien sûr à faire reconnaître en France davantage de justice sociale à ceux et celles dont les parents ou les grands-parents sont venus des anciennes colonies. Mais, pour certains des intellectuels qui mènent ces débats, l'enjeu porte aussi rétrospectivement sur les représentations historiques et surtout idéologiques de ce que fut la colonisation.

Toutes les difficultés pour parler sereinement de cette période, toutes ces revendications, cette volonté de vouloir « officialiser » l'Histoire de France (avec son cortège de contre vérités et de textes de loi) témoignent en fait d'un mal plus profond que traverse actuellement la société française et que le prisme de l'épisode colonial déforme et amplifie.

Le « malaise des banlieues » n'est qu'un épiphénomène d'un malaise général, celui d'une société dont les repères culturels et moraux traditionnels ont été balayés par les bouleversements de la deuxième moitié du XXème siècle.

Un malaise identitaire profond sous tendu par les questions élémentaires « qu'est ce que la France ? », ou plus simplement que signifie « être français ? »

Dans une société où le bien être est érigé en postulat inébranlable, l'Etat doit tout, on ne lui doit rien. En même temps, toujours plus de droits sont réclamés. L'obsession des jouissances matérielles réunit parfaitement ces deux exigences. De cette obsession naît la frustration, de la frustration la rage destructrice et la haine envers celui qui jadis a colonisé nos ancêtres.

Celle-ci se réclame de l'Islam ou de la lutte contre le post (ou néo)colonialisme, mais elle est avant tout consumériste et relève d'un occidentalisme patent. Le discours est tiers mondiste et communautariste mais dans les faits, c'est le « tout, tout de suite » qui est à l'œuvre.

Dès lors, fort de cet état d'esprit, qu'est ce qu' « être français » sinon bénéficier des avantages liés à la seule condition de l'être ? Une situation d' « ayant droit » Ô combien enviable mais vide de toute signification historique et culturelle.

Le rôle de l'enseignement est ici fondamental.

C'est d'abord l'enseignement d'une Histoire commune, dénuée des contres vérités et caricatures, mettant en scène tous les membres de la société française d'aujourd'hui, dans ce qu'elle a de plus diverse. Pourquoi trouver choquant que les premiers Français s'appelèrent Vercingétorix ou Clovis, si l'on insiste aussi sur le fait que l'Histoire de France passe par l'épisode de la colonisation, en permettant à des millions d'hommes et de femmes de se mélanger, pour le meilleur et parfois le pire.

Après tout, la colonisation de l'Espagne par le monde arabe cinq siècles durant n'est pas vécue comme un traumatisme mais comme une richesse faisant partie intégrante de son Histoire. Que chacun puisse trouver son compte dans l'histoire de France, sans hatiser les haines et les culpabilités est sans doute le premier moyen de se sentir français.

Par ailleurs, la France, c'est la République. Le fait de pouvoir, grâce à l'enseignement et à l'école, se hisser au plus haut en partant du plus bas. C'est la fameuse « méritocratie » à la française. Mais là encore, on voit de plus en plus ce thème de *l'égalité des chances* grignoté par un nouvel idéal niveleur de *l'égalité des résultats*<sup>14</sup> et de la réussite pour tous. En situation d'échec, on est désormais plus enclin à dénoncer l'injustice dont on serait victime qu'à en examiner les réelles causes.

L'idée d'Égalité s'est transformée peu à peu en égalitarisme, en dévoyant ainsi l'un des pans du tryptique républicain français.

Si la France connaît aujourd'hui une « fracture coloniale », c'est avant tout parce que les valeurs qui ont fait sa force sont en panne.

En effet, il nous faut chercher ailleurs les raisons de cette panne et ne pas faire de la colonisation française le bouc émissaire de tous les problèmes actuels d'identité et d'intégration.

---

<sup>14</sup> A. Finkielkraut *Qu'est ce que la France ?* p84

D'autres sociétés postcoloniales, comme la Grande Bretagne, gèrent cet héritage beaucoup plus calmement, même en étant confrontés aux mêmes problèmes d'immigration et d'intégration.

A l'occasion d'une interview accordée au figaro le 15 novembre 2005, en pleine crise des banlieues, le journaliste demande à Alain Finkielkraut si l'expiation des crimes du colonialisme conduit à l'embrasement des banlieues.

Ce à quoi le philosophe répond :

*«...A vouloir apaiser la haine en disant que la France est en effet haïssable et en inscrivant ce dégoût de soi dans l'enseignement, on se dirige nécessairement vers le pire. »*

La volonté incessante de repentance, en faisant des populations immigrées originaires de nos anciennes colonies les éternelles victimes d'un système en panne, ne peut qu'hypothéquer les chances de voir une France nouvelle, dynamique, fière de son héritage et de sa diversité.

**c. L'épisode colonial : une force plus qu'un poids pour l'avenir de l'Afrique.**

*« La décolonisation ne traduit pas l'échec de la colonisation. A beaucoup d'égards, elle en marque le triomphe ».* Jean Louis Miège

*Un legs considérable*

Dans les années 1960, quand la France donna l'indépendance à ses possessions africaines, elle leur laisse un héritage en rapport avec les sommes considérables englouties dans l'aménagement des territoires colonisés :

Des infrastructures portuaires, routières, ferroviaires, des aéroports, ponts et barrages créés de toutes pièces. 18 000 kilomètres de voies ferrées, 50 000 kilomètres de routes bitumées, 63 ports et 196 aérodromes.

Dans le domaine sanitaire, ce sont 2000 dispensaires, 600 maternités, 40 hôpitaux qui sont légués aux pays d'Afrique et à Madagascar. Les médecins coloniaux français débarrassèrent les Africains de la lèpre, de la rougeole, du choléra, de la variole et de bien d'autres fléaux.

Eradiqués par la colonisation, les maladies tropicales ravagent à nouveau le continent où la situation sanitaire est devenue, quarante années plus tard, catastrophique.

Dans le domaine scolaire, l'effort fut considérable, deux millions d'élèves étaient scolarisés en Afrique Noire et à Madagascar, 1,8 millions en Afrique du Nord. 28 000 enseignants français, exerçaient en Afrique en 1960 soit un huitième du corps professoral national.<sup>15</sup>

Outre ces aspects « visibles », l'expérience coloniale laisse à l'Afrique des traces importantes d'une modernisation passablement amorcée. Les Etats nouveaux sont désormais confrontés à un problème central : comment moderniser les sociétés africaines sans retomber dans la dépendance coloniale et affirmer leur identité culturelle sans s'enfermer dans la tradition de l'époque ancienne ? Les aspirations à la modernité interfèrent en maintes circonstances avec les pesanteurs de la tradition et donnent souvent lieu à des solutions pour le moins ambiguës.

### *L'expérience des mouvements de libération*

La lutte pour l'indépendance a été précédée d'un long mouvement de résistance multiforme. La résistance à la colonisation a pris tantôt la forme passive : simple refus à payer l'impôt, à s'engager comme porteur ou encore à travailler dans les champs du commandant ; tantôt elle a revêtu la forme active de l'émeute, spontanée ou organisée. Mais la résistance a toujours placé le colonisateur dans une situation difficile. Loin d'être demeurée à un stade irrationnel et inorganisé, la résistance avait élaboré de nouveaux outils, empruntés à la société occidentale : syndicats, partis politiques, grèves, boycotts...

---

<sup>15</sup> B.LUGAN pour en finir avec la colonisation pp 339-342

Deux grandes options s'offraient à l'Afrique, au bout de sa victoire. Devait-elle accéder à l'indépendance, en étant politiquement unie selon l'idéologie panafricaniste d'un N'Krumah, ou au contraire y parvenir, en étant territorialement morcelée, selon les vues d'un Houphouët-boigny ? Le réalisme des partisans de l'unité territoriale prévalut, face à l'idéalisme de l'unité politique africaine ; cependant l'idéologie unitaire ne fut pas totalement enterrée, puisqu'elle aboutit en 1963 à la création de l'OUA. Mais entre temps, les indépendances avaient été octroyées aux différents territoires, entre 1960 et 1963.

*Les Etats africains et l'accomplissement des promesses de modernisation de la colonisation.*

Depuis, les Etats indépendants tentent d'accomplir les promesses de modernisation que la colonisation n'avait pu réaliser tout en mettant en place les conditions propices. Parmi elles, se détache la première et la plus fondamentale, celle à laquelle aspirait le plus l'Africain colonisé, tout au moins dans le système français, l'égalité de tous devant la loi.

La politique de l'assimilation, comme celle de l'association, avait été, tout au plus capable, de conférer à la majorité des colonisés le statut de « sujet », contrairement à la citoyenneté de plein droit, prévue au départ. A cet égard, les Etats indépendants, faisant le choix de la démocratie ont effectué un bond prodigieux, , depuis les années 1960, même si le chemin à parcourir demeure encore long pour l'instauration définitive et durable dans cet ordre nouveau.

La *laïcité* de l'Etat face aux différentes confessions religieuses, autre principe proclamé par la colonisation mais jamais appliqué, est inscrite, en lettres d'or, aux frontons de l'édifice de l'Etat indépendant. Ayant compris que la religion, mal assimilée, pouvait être une source de passions et de tensions, propres à saper les fondements de l'Etat, les pouvoirs publics s'efforcent d'observer les principes de neutralité et d'égalité de traitement à l'égard de toutes les confessions religieuses et de les encourager à promouvoir la tolérance, même si celle-ci n'a pas encore totalement imprégnée les mœurs et les coutumes.

Enfin, l'Etat africain indépendant, pour atteindre l'objectif de développement et de progrès social, inscrit précédemment au programme de la colonisation, a *élargi les*

*bases* de l'économie marchande, en désenclavant les régions isolées, en créant des ports, des routes et des barrages hydroélectriques. Il a également *diversifié* l'agriculture, *développé* l'équipement sanitaire et éducatif, formant des cadres de haut niveau. Bref, selon ses capacités, chaque Etat a tenté tant bien que mal de construire une société africaine intégrée au monde moderne.

Dans la mosaïque des pays africains, nombreux sont ceux, conscients du legs de la colonisation, qui ont connu un remarquable développement économique, et qui ont pu être préservés de la plupart des catastrophes de tous ordres qu'a connu le continent africain depuis 40 ans.

La France doit donc désormais considérer son implication en Afrique, forte de ses liens particuliers, plus comme un réel partenariat que comme une dette éternelle. L'alternance politique française de 2007 va marquer un tournant dans les relations FrancAfrique. Il n'est pas question ici de politique de gauche ou de droite. Il s'agit d'un changement de génération et de comportement vis-à-vis des anciennes colonies. Le président Chirac, nous l'avons vu, aura noué avec les différents chefs historiques et charismatiques africains des relations personnelles, il a participé comme jeune officier à la guerre d'Algérie. Son personnage tout entier est imprégné de manière sentimentale de la colonisation.

Ce ne sera sans doute pas le cas du futur Président de la République, qui plus jeune, n'aura pas vécu dans sa chair cet épisode. Dans une volonté de transparence réclamée par le monde politique moderne et l'opinion publique, il va donc de soi que les relations de la FrancAfrique en seront modifiées.

Toutes les conditions peuvent être réunies pour aider l'Afrique à sortir de l'ornière dans laquelle elle se trouve depuis la fin de la colonisation.

En changeant de génération politique, les réflexes et attitudes post-coloniaux ou néo-coloniaux si néfastes disparaîtront d'eux-mêmes, en ne niant rien de la part d'héritage indiscutable qui revient à la colonisation.

## CONCLUSION

En évoquant l'âge des actuels candidats à l'élection présidentielle dans l'introduction, on comprend immédiatement que nous allons assister à un changement de génération politique, un changement de méthode, un changement de prisme pour considérer les problèmes du moment et y apporter des solutions.

On comprend aussi que la France tient là peut être une chance de réconcilier à la fois son passé et son avenir, non pas en battant sa coulpe mais en réinventant des relations avec ses anciennes colonies, plus sereines et transparentes, débarrassées de tout complexe de culpabilité.

Prétendre que les Français doivent faire acte de repentance pour expier la page coloniale de leur histoire et réduire ainsi les fractures de la société française est fallacieux. C'est l'image de l'idiot que regarde le doigt quand on lui montre le soleil.

En s'inscrivant dans ce courant de pensée, on prend le risque de voir une partie des Français persuadés qu'ils seront à jamais des « indigènes » d'une République marquée par le sceau de l'infamie coloniale, vouloir faire table rase et rejeter nos institutions et le principe de base sur lequel elles reposent : l'égalité en droit des individus. Un courant de pensée qui pourrait bien aboutir à créer en France un patchwork de communautés, avec leurs spécificités, leurs règles, leurs droits. Dans cette France, débarrassée du fardeau de la laïcité, où chacun pourrait exhiber au sein des établissements scolaires ses convictions religieuses ou politiques, on appartiendrait à une communauté blanche, noire ou arabe avant d'être français. Une perspective inacceptable en vérité.

C'est ici que les représentations actuelles de ce que fut la colonisation posent véritablement la question de l'avenir de la Nation. En réaffirmant les principes fondateurs de la République que sont l'égalité des droits et la laïcité, on donne un sens à la question « qu'est ce qu'être français ? ». On en refuse toutes les acceptions dévoyées par notre société de consommation, et se sentant héritier et acteur d'une Histoire commune dans laquelle la colonisation apparaît simplement, avec ses ombres et ses lumières.

## BIBLIOGRAPHIE

- B. LUGAN *Pour en finir avec la colonisation*, éditions du Rocher, 2006
- D. LEFEUVRE *Pour en finir avec la repentance coloniale*, Flammarion, 2006
- P. BRUCKNER *La tyrannie de la pénitence*, Grasset, 2006
- O. Le COUR GRANDMAISON, *Coloniser, Exterminer. Sur la guerre et l'Etat colonial*, Fayard 2005
- M. FERRO *Le Livre noir du colonialisme, XVIe - XXIe siècle, de l'extermination à la repentance* 2003
- N. BANCEL, P. BLANCHARD, F. VERGES, *La république coloniale, Essai sur une utopie*, albin Michel 2003
- P. BLANCHARD, N. BANCEL et S. LEMAIRE, *LA FRACTURE COLONIALE, La société française au prisme de l'héritage colonial*. La Découverte, Paris, 2005
- P. BLANCHARD, L. GERVEREAU *Images et colonies*, Achac-BDIC, 1993
- P. BLANCHARD *De l'indigène à l'immigré*, Gallimard, 2002
- P. BLANCHARD, G. BOËTSCH, E. DEROO et S. LEMAIRE (dir.) *Zoos humains. De la Vénus hottentote aux reality shows*, La Découverte, 2002, 2004
- S. BESSIS *l'occident et les autres*, la Découverte, 2003
- Revue HERODOTE n° 120 « *La question post coloniale* » 1<sup>er</sup> trimestre 2006
- Site Internet [www.etudescoloniales.canalblog.com](http://www.etudescoloniales.canalblog.com)

## TABLE DES MATIÈRES

<b>INTRODUCTION</b> .....	1
<b><u>I. LA QUESTION POST COLONIALE EN FRANCE</u></b> .....	2
<b>a. Les particularités du colonialisme à la française</b> .....	3
<i>Les grandes tendances européennes</i> .....	3
<i>Assimilation ou association</i> .....	5
<i>Centralisation ou décentralisation</i> .....	6
<b>b. Aspects géopolitique de la colonisation</b> .....	8
<i>La colonisation bouleverse l'espace africain</i> .....	8
<i>Le bouleversement culturel</i> .....	9
<i>La colonisation processus d'intégration</i> .....	10
<b>c. La repentance coloniale</b> .....	11
<i>Une plaie béante et douloureuse</i> .....	11
<i>Un débat partial nourri de contres vérités</i> .....	13
<b>d. Les relations de la France avec ses ex-colonies</b> .....	15
<i>Un complexe de supériorité ?</i> .....	15
<i>La Francafrique</i> .....	16
<i>La relation France-Maghreb</i> .....	18
<b><u>II. L'HERITAGE DU COLONIALISME ET L'EVOLUTON DE LA NATION</u></b> .....	21
<b>a. Le défi de l'intégration</b> .....	21
<b>b. La repentance et le défi de l'identité</b> .....	23
<b>c. L'épisode colonial : une force plus qu'un poids pour l'avenir de l'Afrique</b> .....	26
<i>Un leg considérable</i> .....	26
<i>L'expérience des mouvements de libération</i> .....	27
<i>Les Etats africains et l'accomplissement des promesses de modernisation de la colonisation</i> .....	28
<b>CONCLUSION</b> .....	30